

Figures de la mère dans le *Mistère du Viel Testament*

Les « mystères » de la fin du Moyen Âge offrent une riche collection d'histoires, que le public connaissait déjà bien pour la plupart d'entre elles, et qu'il se plaisait à voir représenter, en de rares et solennelles occasions. Ces pièces de théâtre en langue française, datant du XV^e ou du début du XVI^e siècle, sont d'inspiration religieuse, et prennent leur source dans la Bible et les vies de saints. La pièce peut ne mettre en scène qu'un épisode de la vie du « héros », ou bien embrasser toute l'histoire de l'humanité, de la Création jusqu'au jour du Jugement ; elle est donc de longueur très variable, entre 1 000 et 60 000 vers. Quel que soit le sujet, le mystère est une pièce de théâtre « historique », dans la mesure où l'auteur cherche à représenter sur la scène des événements qui sont perçus par le public chrétien comme étant « vrais ». « Le but de la pièce est franchement didactique, même si le texte est de temps en temps allégé par des scènes humoristiques ou même un peu vulgaires »¹.

C'est le cas, en particulier, pour le *Mistère du Viel Testament* (MVT dans la suite de l'article). Ce texte de près de 50 000 vers a été conservé dans trois éditions imprimées datant, respectivement, de 1500, 1520 et 1542². La première et la troisième édition ont suivi immédiatement une représentation intégrale du mystère, donnée par les Confrères de la Passion, à Paris. Par ailleurs,

1 — G.A. Runnalls, « *Judith et Holofernès* : mystère religieux ou mélodrame comique ? », in *Le Moyen Âge*, n°1, 1989, tome XCV, p. 77.

2 — *Le Mistère du Viel Testament*, édité par le baron J. de Rothschild, Paris, S.A.T.F., 6 volumes, 1878-1891.

Le Mystère de Judith et Holofernès ; une édition critique de l'une des parties du « Mistère du Viel Testament », par G.A. Runnalls, Genève, Droz, T.L.F., 1995.

certains fragments du mystère ont été représentés de façon autonome, à Paris ou en province, par exemple celui de *Judith et Holophernès*, représenté au Puy en 1585, soit longtemps après que l'interdiction officielle de représenter les mystères eut été promulguée en 1548.

Malgré le titre d'ensemble qui laisse « *Mistère* » au singulier, il s'agit en fait d'une collection, ou plutôt d'une « compilation » de mystères différents, selon l'expression employée par G.A. Runnalls dans un article récent : « comme le titre l'indique, il s'agit d'une dramatisation de nombreux épisodes de l'Ancien Testament, commençant par la Création, et se terminant par Octovien et les Sibylles »³. Le *MVT* apparaît ainsi comme un « ouvrage composite, presque une anthologie, constitué de pièces indépendantes et d'auteurs différents, qu'un ou plusieurs fatistes ont rassemblées pour en faire un vaste cycle. Bien que la première partie soit plus ou moins continue, sans trop d'hiatus évidents, la nature hétéroclite de la deuxième partie est plus nette, malgré le fait que les différentes pièces se suivent sans interruption aucune dans les éditions imprimées »⁴.

La première partie va de la Création au règne de Salomon, mais comporte quelques lacunes importantes, et, après Salomon dont l'histoire reste inachevée, on ne rencontre plus qu'un « choix d'épisodes empruntés à la Bible ou aux livres apocryphes, les histoires de Job, de Tobie, de Daniel et de Suzanne, de Judith et d'Esther, puis la légende d'Octovien et des Sibylles, qui relie le *Viel Testament* aux mystères de la Nativité et de la Passion »⁵.

Les figures de mères promettaient donc d'être nombreuses, dans ces histoires tirées de la Bible ; il n'était évidemment pas possible de les étudier toutes, ni même de les recenser de façon significative, dans le cadre de cet exposé. Un choix s'imposait donc, et ce furent finalement les deux premiers tomes de l'édition Rothschild qui retinrent notre attention, avec trois personnages de femmes, remarquables pour leur rôle maternel, même si elles ne s'y réduisaient pas. Il s'agit, dans l'ordre chronologique, de Sara, épouse d'Abraham et mère d'Isaac, de Rebecca, épouse d'Isaac et mère d'Esau et de Jacob, enfin de Rachel, épouse de Jacob et mère de Joseph et de Benjamin. Sara, puis Rebecca deviennent ainsi « belles-mères » – Rachel mourra trop jeune pour le devenir – mais nous pouvons déjà indiquer que cette qua-

3 — G.A. Runnalls, « La compilation du « *Mistère* du *Viel Testament* » : le *Mystère de Daniel et Susanne* », in *B.H.R.*, tome LVII, 1995 n°2, p. 345.

4 — G.A. Runnalls, *art. cit.*, note 1., p. 78.

5 — Voir l'Introduction de l'édition Rothschild, tome I, pp. IV-V.

lité de « belle-mère » est sans importance dans le (ou les) mystère(s) qui se développe(nt) en continuité sur plus de 7 000 vers⁶ : le plus important est que ces trois femmes créent une même lignée, comme nous le verrons en étudiant plus précisément leur cas.

L'histoire d'Abraham et des deux générations qui lui succèdent est représentée avec beaucoup de détails, en de nombreuses scènes où les personnages s'affrontent ou délibèrent, s'interrogeant sur la volonté divine qui se manifeste de façon régulière, mais parfois déconcertante. Le texte de la *Genèse* est le canevas sur lequel brode(nt) l'auteur (ou les auteurs), pour construire des scènes qui sont parfois, à notre goût, un peu longues, mais qui ne manquent pas, en général, de force dramatique. La présence de nombreux personnages féminins, de premier plan ou secondaires, le nombre et la longueur de leurs répliques s'imposent à la lecture comme ils devaient le faire à la représentation scénique ; les femmes y font presque « jeu égal » avec les hommes, qu'elles apparaissent comme fiancées, épouses, ou amantes, et surtout comme mères. La comparaison avec le texte de la *Vulgate*⁷ ne manquera pas d'être instructive sur cette question du rôle de la femme.

*
* *

Avant d'étudier plus précisément les trois personnages déjà nommés, il ne faut pas oublier de dire quelques mots de la première « mère » de l'humanité, Eve, même si le rôle de mère n'est pas fondamental pour cette figure féminine. Les scènes de la création de la femme, de la Tentation et de la Chute montrent le charme, mais surtout les faiblesses de la première femme, et son châtiment apparaît comme amplement mérité. Dans un Procès de Paradis, Dieu lui impose une « double pugnicion » ; voici la première :

Que a tout jamais, pour pugnir son orgueil,
Soit subgecte a l'homme a chacune heure
Et que a tousjours soubz puissance demeure
Devant l'homme, tant de jour que de nuyt. (vv. 1525-28)

6 — Pour Abraham et Sara (jusqu'à la naissance d'Isaac) : vers 8368-9364 (fin du 1er tome) ; pour l'histoire d'Isaac et de ses fils, jusqu'à la naissance de Benjamin : tome 2, vers 9365-15843.

7 — *Biblia Sacra Vulgata* ; 1969, 1994 ; Deutsche Bibelgesellschaft, Stuttgart.

Cette soumission morale sera aggravée d'une peine physique, en rapport avec la faute commise, comme le prouve le jeu de mots divin qu'on va lire ; toutes les femmes à venir paieront le même tribut, pour expier le péché de la première :

Secondement, elle a mengé du fruit,
Et pour ce doit par fruit estre pugnée. [...]
Pour cestuy cas, jamais n'enfantera
Femme le fruyt qu'elle concepvera
Sans endurer douleur sus toutes forte.
Quant est d'Adam, on le supportera ;
Tant seulement d'un point maudit sera,
Qui n'a peché qu'en une seule sorte :
Il a mengé, donc il labourera. (vv. 1529-30 et 1533-39).

Cet enfantement dans la douleur, imposé comme une punition, n'était sans doute pas le meilleur moyen d'éveiller chez la femme l'amour pour ce « fruit », qui doit la faire tant souffrir, et parfois même mourir. Et de fait, Eve ne semble éprouver d'affection pour l'un de ses enfants qu'après la mort d'Abel qui était, de façon plus ou moins implicite, son fils préféré. Les plaintes d'Eve, succédant à celles d'Adam, ne sont pas dépourvues d'émotion :

Mieux me vault la mort desirer
que plus en ce monde durer,
Puis que tout plaisir me deffault ;
C'est force que mourir me fault.
Mort aussi me livre l'assault,
Qui m'a osté mon fils Abel,
Lequel estoit tant bon et bel. [...]
Las ! Cayn tu as eu grand tort
De m'avoir tollu mon confort !
J'ay cause se je me tourmente.
Or suys je bien la presidente
Des maux, principale et regente
De la fontaine de tristesse ;
Jamais au cueur n'auray lyesse. (vv. 3008-14 et 3018-24)

Un peu plus tard, pourtant, la naissance de Seth lui apportera un peu de joie, Seth en qui elle voit, comme Adam, un autre Abel, et à qui elle demande de prier Dieu pour son salut au moment de mourir (vv. 3598-3616). Mais l'auteur, qui s'intéresse surtout à la lignée maudite de Caïn, se contentera de ces brèves allusions à l'amour maternel tardif de la première femme : son amour pour son dernier fils n'est pas confronté à un conflit, à une menace, ou à la mort – sinon à la sienne propre ;

Eve n'aura pas à souffrir à cause de ce fils, du moins après l'enfantement, et il sera au contraire pour elle le réconfort de sa vieillesse.

*
* *

Les trois figures principales de mères que nous avons retenues – Sara, Rebecca et Rachel – sont, elles, confrontées à des situations difficiles, où leur maternité occupe une place centrale.

Nous commencerons par la troisième, Rachel, dont le rôle est le moins développé dans le *MVT*, du moins en tant que mère. Elle est la première jeune fille que Jacob rencontre, auprès d'un puits, lors de sa fuite en Mésopotamie. Il la reconnaît comme étant sa cousine, fille de Laban, frère de sa mère Rebecca. Il s'éprend d'elle immédiatement, et, le soir même, la demande en mariage à son père, se conformant ainsi – mais avec un empressement imprévu – au vœu de sa mère qui souhaitait lui voir épouser l'une de ses cousines. Pour « mériter » l'union avec Rachel, il doit servir son oncle pendant sept ans : tout en suivant scrupuleusement le texte de la *Genèse*, l'auteur du mystère transpose ici la notion courtoise du « service de la dame » en « service » du père, nécessaire pour conquérir l'amour et la main de la femme aimée. Il n'est pas indispensable de rapporter ici en détail l'épisode bien connu de la substitution d'une sœur à l'autre lors du mariage : Laban, qui ne veut pas marier la cadette, Rachel, pourtant plus jolie, avant son aînée, Lya « aux yeux ternes », fait placer cette dernière dans le lit nuptial, à la faveur de l'obscurité. Cet épisode, longuement développé dans le *MVT* avec de véritables scènes de comédie, devait rappeler au public la substitution de Brangien à Iseut dans le lit du roi Marc, bien que le motif en fût différent. Lorsque Jacob, au matin, découvre qu'il a été berné, il se met en colère et obtient finalement que Laban lui accorde Rachel comme seconde épouse, au bout d'un délai d'une semaine, et moyennant sept nouvelles années de service auprès de lui.

Sur les rapports entre les deux sœurs, mariées au même homme, le *MVT* s'écarte du texte de la *Vulgate* en passant certains faits sous silence, et en créant une atmosphère idyllique bien éloignée du texte originel. En effet, nous pouvons lire en *Genèse* 29, 31 : « videns autem Dominus quod despiceret Liam aperuit vulvam eius sorore sterili permanente ». Le *MVT*, lui, efface l'espace de temps séparant le mariage de Jacob et de Rachel et le départ furtif de chez Laban. Une longue scène nous montre en

effet les deux sœurs, s'entendant parfaitement, énumérant leurs enfants respectifs, sans oublier ceux de leurs servantes. Rien n'est dit, ni même suggéré, de la longue stérilité de Rachel au début de son union, ni de sa jalousie envers Lya, mère de quatre fils, Ruben, Siméon, Levi et Juda. Or, dans le texte de la *Genèse*, Rachel stérile « donne » à Jacob sa servante Bala – comme Sara avait « donné » Agar à Abraham ; Bala devient enceinte et Rachel se réjouit : « *judicavit mihi Dominus et exaudivit vocem meam dans mihi filium/et idcirco appellavit nomen illius Dan* » (*Gn.* 30, 6). Un deuxième fils de Bala, Nephtalim, qu'elle considère également comme sien, lui donne de nouvelles armes contre Lya, qui, ayant (provisoirement) cessé d'enfanter, donne à son tour à Jacob sa servante Zelpha qui concevra Gad et Aser, avant que Lya elle-même, redevenue féconde, ne donne encore deux fils à Jacob (Isachar et Zabulon) et, pour terminer, une fille, Dina. Dieu a finalement pitié de Rachel : « *aperuit vulvam illius/quae concepit et peperit filium dicens/abstulit Deus obprobrium meum* » (*Gn.* 30, 22-23). Ce fils, qui a lavé son « opprobre », n'est autre que Joseph, mais elle en désire aussitôt un second. La jalousie de Rachel et l'esprit de compétition entre les deux sœurs sont absents du *MVT*, qui veut présenter l'image d'une grande famille unie, celle qui sera à l'origine des douze tribus d'Israël, même si quatre mères – deux épouses et deux concubines – ont dû y contribuer, pour le profit – et le plaisir sans doute aussi – d'un seul homme, Jacob, nommé bientôt Israël, depuis sa lutte toute une nuit avec l'Ange. Mais le bonheur est menacé, car, malgré la paix faite avec Laban, Rachel, enceinte d'un deuxième enfant, ne cesse de s'inquiéter :

Je sens le ventre qui me poise
 Tant est fort plein, et, sans doubter,
 Je fais doute que a l'enfanter
 Je n'aye terrible torment,
 Plus que a mon autre enfantement,
 Au quel j'eus une dure rage. (vv. 14356-61)

Et de fait, après le retour en Canaan et la réconciliation entre Jacob et Esaü, Rachel, dans une scène très pathétique, éprouve les pires douleurs à mettre au monde un fils, malgré l'aide affectueuse de Lya et des deux servantes et la présence de Jacob. Ce fils, elle le nomme Benjamin, c'est-à-dire « fils de ma douleur », et elle expire après avoir donné un dernier baiser à Jacob et à Joseph :

Bien jeune demeure sans mère.
 Je requier au Dieu triumpphant
 Qu'il luy plaise estre ton vray père.
 Je meurs en enfantant ton frère ;
 Baise moy a la departie,
 Car je sens bien la mort amère.

Joseph : A Dieu, ma mère et chère amye. (vv. 15774-80)

Ce discours maternel est ajouté par le *MVT* et la scène même de l'enfantement est très amplifiée par rapport au texte biblique ; elle comporte surtout une modification intéressante touchant le nom donné à l'enfant. En effet, dans la *Genèse*, Rachel a bien appelé son fils nouveau-né « *filius doloris mei* », ce qui correspond en hébreu à Benoni. C'est le père qui lui donne ensuite le nom de Benjamin, « *id est filius dexteræ* » (*Gn.* 35, 18). Dans le *MVT* donc, au prix d'un gauchissement du texte biblique, c'est la mère qui donne à l'enfant son nom définitif, Benjamin, un nom qui correspond à sa souffrance personnelle, et n'est pas sans rappeler celui que la mère de Tristan avait donné à son fils avant de mourir.

*
 * *

En remontant le cours du temps, pour retrouver les origines du père de Joseph et Benjamin, nous allons bien sûr rencontrer un autre problème, celui de la préférence d'une mère pour l'un de ses deux fils : en l'occurrence, celle de Rebecca pour Jacob au détriment d'Esau. Fille de Bathuel et de Melcha, et sœur de Laban, Rebecca demeure plusieurs années sans donner d'enfant à son époux Isaac, qui s'inquiète pour le devenir de sa « lignie », et adresse à Dieu une prière qui sera bientôt exaucée lors d'un Procès de Paradis :

Sa femme grosse deviendra
 De deulx enfans conjointement. (vv. 11341-42)

Lorsque Rebecca se rend compte de sa grossesse, Isaac lui demande de bien regarder lequel des jumeaux viendra au monde le premier, source du droit d'aînesse, fondamental puisque le puîné doit être au service de l'aîné. A la différence de Jacob lors de la naissance de Benjamin, Isaac n'assiste pas lui-même à l'accouchement :

Car ce sont matières secrètes
 Que les enfantemens des femmes,
 Ou estre ne doyvent que dames ;
 Les hommes n'en doyvent rien voyr. (vv. 11432-35)

Peut-on en conclure que les mystères relatant, d'une part, la naissance d'Esau et Jacob et, d'autre part, toute l'histoire de Jacob jusqu'à la mort de Rachel sont de deux auteurs différents, qui n'auraient pas la même conception du rôle à tenir pour les hommes lors d'une naissance ? L'argument serait sans doute un peu faible, d'autant plus que les circonstances ne sont pas les mêmes lors des deux naissances : celle des jumeaux n'est pas représentée, à la différence de celle de Benjamin, qui est mise en scène comme l'acte ultime d'une tragédie, avec une force pathétique que l'on a pu mesurer. Le mystère de Joseph, qui montrera Jacob vieillissant, est, quant à lui, un « drame indépendant »⁸.

Jacob, malgré ses efforts pour tirer sur le pied de son frère afin de le devancer, a le statut de puîné, et Rebecca s'en désole, car elle s'avoue, sans embarras ni scrupule, sa préférence pour Jacob :

A chacune heure que je voy
 Ces deux enfans que j'ay portez
 En mon ventre et en mes costez
 Tous d'une mesme geniture
 Et d'une diverse nature,
 J'ay un grant chagrin en la teste ;
 L'ung est vellu comme une beste ;
 Comme l'ai je ainsi conquesté ?
 L'autre est beau comme jour d'esté.
 Bref mon cuer n'est point resolu
 De si fort aymer le vellu
 Que l'autre, je le dy contant. (vv. 11861-72)

Jacob est déjà, par lui-même, assez habile pour acheter à son frère le droit d'aînesse contre un plat de « pulment » savoureux, mais ce droit ne vaudrait rien sans (ou contre) la bénédiction paternelle ; et c'est Rebecca qui imagine le stratagème par lequel Jacob trompera son père. Rebecca est bien la digne sœur de Laban qui, nous l'avons vu, inventera plus tard à son tour un stratagème pour substituer sa fille aînée à sa cadette dans le lit de Jacob. C'est donc la mère qui conseille à son fils préféré de

8 — M. Lazar, « Dramatisation de la matière biblique dans le *Mistère du Viel Testament* (Joseph et ses frères) » ; in *Mélanges offerts à Rita Lejeune*, Duculot, Gembloux, 1969 ; tome II, p. 1434.

« représenter la personne/De Esaü a l'atouchement » (vv. 11426-27), en se couvrant bras et mains de peaux de chevreau, même s'il ne peut changer sa voix qui ne « consonne » pas. Et de fait, pour Isaac devenu aveugle, malgré cette évidente différence des voix, c'est finalement le toucher qui l'emporte : « Au poil congnoistre je le puis ». (v. 12500)

Isaac se décide donc à bénir Jacob qu'il prend pour Esaü. Mais, juste avant cet instant décisif, la scène entre le père et le fils est habilement interrompue par un monologue de Rebecca, qui demande à Dieu de lui pardonner de favoriser ainsi son fils cadet :

Je l'ay fait pour vivre a mon aise,
Et pour exalter mon enfant.
A mon gré, mieulx appartenant
Luy est le droit que a l'aisné frère,
Le quel ne m'est point si plaisant,
Nonobstant que j'en suis la mère. (vv. 12533-38)

Bien que par cette « invencion mauvaise » (v. 12531), son mari soit trompé et son fils aîné spolié, Rebecca n'éprouve aucune culpabilité, et d'ailleurs n'aura aucune raison d'en éprouver, puisque Dieu a, lui aussi, choisi Jacob. Déjà, dans le Procès de Paradis où il avait annoncé qu'il donnerait deux enfants à Isaac, Dieu avait annoncé que leur sort serait inégal, mais sans préciser lequel aurait la meilleure part :

J'acorde qu'elle portera
Deux enfans d'une geniture,
Des quelz l'ung beney sera,
Car de luy le fruict partira
Du rachat de humaine nature. (vv. 11330-34)

Rebecca ne pouvait bien sûr connaître le plan divin, tandis que le spectateur ne pouvait encore savoir sur lequel des jumeaux portait la préférence divine, mais le suspens ne va plus durer longtemps désormais : lorsque Jacob, sur le conseil de sa mère, quitte la terre de Canaan pour échapper à la colère d'Esaü, et aller chercher une épouse en Mésopotamie – l'une des filles de Laban, comme on l'a vu –, Dieu lui envoie la vision de toutes les générations issues de sa semence et l'interpelle lui-même en ces termes : « Jacob, des bons et beaux l'eslitta » (v. 13139). Il rend ainsi justice au stratagème de Rebecca qui avait ainsi, sans le savoir, contribué à la réalisation du plan divin : la préférence « active » d'une mère pour l'un de ses enfants n'est donc pas nécessairement condamnable, pourvu qu'elle soit justifiée, et

même voulue, par Dieu⁹. Mais cette participation, inconsciente, au projet divin ne se fait pas, finalement, sans douleur pour la mère, puisqu'elle doit se séparer de Jacob et perdre l'affection d'Esau :

Pleine de dueil en mes vielz ans,
 Helas ! pourquoy dois je estre faicte
 Vefve de tous mes deux enfans ? (vv. 13065-67)¹⁰

*
 * *

Pour le personnage de Sara, nous évoquerons seulement ici les grandes lignes de son histoire : tout d'abord sa longue stérilité, qui fait son désespoir et celui d'Abraham, privé de tout espoir de lignage ; ensuite, le moyen qu'elle imagine pour qu'Abraham puisse être père : lui donner comme concubine sa servante Agar. Mais celle-ci, se découvrant enceinte, manifeste un orgueil et une insolence rebelle envers Sara, qui poussent Abraham à la rappeler à ses devoirs ; elle s'enfuit, mais il faudra l'intervention d'un Ange pour qu'elle revienne, en servante docile, auprès de Sara, avant d'accoucher d'Ismaël.

Sara, elle-même, sera finalement mère : un Ange, pré-figure du Christ (vv. 8842-50), vient annoncer l'heureuse nouvelle à Abraham et à Sara. Mais cette dernière se met à rire : elle a 90 ans, et son mari en a 100 ; ils n'ont plus de relations charnelles depuis longtemps ! Mais l'Ange, un peu irrité de ce rire qui met en doute l'intervention divine, annonce alors que le fils promis s'appellera Isaac, c'est-à-dire « fils de ris »¹¹. Un peu plus tard, après la naissance d'Isaac, Sara se réjouit pleinement, dans une action de grâces dont les termes rappellent ceux du Magnificat :

Vieille je suis et doulleureuse,
 Mais par euvre miraculeuse,
 A quatre vingts dix ans passés,
 J'ay conceu comme bien eureuse,
 Le fruit donc je seray joyeuse.

9 — En *Genèse* 25, 23, Dieu avait dit à Rebecca enceinte : « duae gentes in utero tuo sunt ; et duo populi ex ventre tuo dividuntur ; populusque populum superabit et maior minori serviet ». L'auteur du mystère n'a pas repris cette prophétie ambiguë, mais l'Ange avait prophétisé à Isaac : « Le grant au mendre servira/Quant sus terre leurs cours feront » (vv. 11382-83).

10 — Traduction de « cur utroque orbabor filio in una die » (*Gn.* 27, 45).

11 — Voir H. Charpentier, « Le rire et le comique dans « Le Mistère du Viel Testament », in *Le rire au Moyen Age*, Actes du Colloque de Pau (novembre 1988), éd. par T. Bouché et H. Charpentier ; Bordeaux, Presses Universitaires, 1990 ; pp. 113-15.

Je n'ay eu que ung filz, c'est assez.
 J'ay mon premier filz enfanté
 Par la divine voulenté,
 Qui a corrobore nature,
 Dont mon honneur sera monté,
 Et plus en la communauté
 N'auray de brehaigne l'injure. (vv. 9342-53)

Dans ces mystères revient en effet comme un leitmotiv le déshonneur qu'il y a pour une femme à être stérile et à infliger à son mari la honte d'être lui-même sans postérité ; on comprend ainsi mieux le pis-aller qui consiste à proposer à l'époux de coucher avec la servante, dont le fils aura en quelque sorte deux mères, sa mère naturelle, la servante, et une mère adoptive, la maîtresse. L'exemple était particulièrement net avec les épouses et concubines de Jacob, alors que dans le cas de Sara, celle-ci devient enceinte trop peu de temps après la naissance d'Ismaël pour pouvoir s'attacher vraiment à cet enfant. Et, de fait, après la naissance d'Isaac, Agar craint d'être chassée avec son fils, d'autant plus que l'Ange avait annoncé qu'Ismaël serait « cruel » et opposé aux autres ; mais, pour le moment, l'enfant accepte d'aller rendre hommage à son frère « par lignage, / Issu de loyal mariage » (vv. 9269-70), pourvu qu'on ne lui fasse pas de tort, et que Sara, sa « souveraine », ne le prenne pas en haine : le fils bâtard, dépossédé de ses espoirs d'héritage, revendique du moins le droit d'être respecté.

Or cet enfant que Sara a désiré si longtemps, Isaac, va bientôt voir sa vie menacée, puisque Dieu commande à Abraham de lui sacrifier son seul fils légitime. Evidemment, Abraham n'en parle pas à Sara, de peur que la mère ne s'oppose au départ de l'enfant, et à l'accomplissement du meurtre. Lorsqu'Isaac est enfin mis au courant des véritables intentions de son père, il pense aussitôt à sa mère et au désespoir qu'elle éprouvera à sa mort, forçant ainsi Abraham à envisager pour la première fois cet aspect de la question. Dans le court récit fait dans *Genèse* 22, il n'y a pas de place pour les supplications d'Isaac, alors que le *MVT* les développe avec beaucoup de pathétique. Nous n'en donnerons qu'un court exemple :

De ma mère, la quelle est innocente
 De cest torment, moult en sera doulente,
 Mais, Dieu puissant, donne luy pacience,
 Si que du fait estre puisse contente
 Ne que de rien ne tempeste ou torment,
 Dont contre toy puisse commettre offence.

Elle est femme, qui n'a pas grant science,
 Mais toutesfois je croy de conscience
 Que juste soit, a bien la regarder ;
 Se faulte y a, Dieu la vueille amender ! (vv. 10378-87)

Si l'on compare le texte du mystère avec un autre texte, un peu plus tardif, l'*Abraham sacrifiant* composé par Théodore de Bèze en 1550, on mesure mieux l'importance du rôle de la mère dans le *MVT* : la mère y est présente dans les propos échangés par le père et le fils, et elle est effectivement présente sur la scène au retour des deux hommes, avec toute sa frayeur rétrospective, alors que dans la pièce calviniste elle n'apparaît pas à la fin, et qu'Isaac lui accorde moins de deux décasyllabes : « Hélas ma pauvre mère, / Combien de morts ma mort vous donnera ! » (vv. 870-71). Le *MVT* a donc considérablement amplifié le rôle de Sara, qui devient une sorte de modèle de la mère, bien que son existence ait échappé aux normes habituelles, et soit marquée du sceau du miracle.

*
 * *

La présentation des figures de mère étudiées dans le *Viel Testament* suit pour l'essentiel le texte de la *Genèse*, mais avec un grand développement de leur rôle, en particulier dans l'accès à la parole, qui s'élargit souvent en longs discours. L'influence des mœurs contemporaines, à la fin du *XV^e* siècle, n'est sans doute pas étrangère à ce changement, mais il faut aussi considérer le parti dramatique qu'en ont tiré les auteurs : peut-être y a-t-il d'ailleurs un auteur unique pour les mystères concernant Isaac et Jacob, et donc Sara, Rebecca et Rachel ? Que ce soit dans les subtilités de la ruse, le pathétique d'une femme stérile ou la douleur d'une mère, qui risque de perdre son enfant ou qui va mourir en enfantant, ces trois femmes, dont les deux dernières, proches parentes, sont de Mésopotamie et sont emmenées en terre de Canaan pour construire, difficilement, la lignée d'Abraham, constituent trois véritables héroïnes du théâtre français du Moyen Âge ; et elles sont fondamentalement des mères, même si cette qualité ne suffit pas à épuiser tout leur potentiel dramatique.

Hélène CHARPENTIER
Université de Pau et des pays de l'Adour